



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 27 JUIN 2024**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Secrétaire : Joseph PERASTE
Date de convocation : 17 juin 2024
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 29
Nombre de procuration : 10

Extrait n°CC-06-2024-169

Objet : Dossier de candidature à la stratégie territoriale multifonds 2021-2027.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Maurice BONTÉ, Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARÉCHAL, Annick COMIER, Sylvie PALCY, Jonathan TABAR, Joseph PÉRASTE, Charles CARISTAN, Claude Rémy HARNAIS, Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Claude BELLUNE, Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Christian VERNEUIL, Georgette RANGOLY, Robert DULYMOIS, Sylvain HOCHÉ, Bruno Nestor AZÉROT, Fabienne LABRANCHE-GROUGI, Jean-Baptiste ROTSEN, Violaine DIAZ, Jean-Hugues MOMPHELE, Josette MASSOLIN, Patrick BONIFACE, Sarah ANGAMA, Paulette RAPON, Christian PALIN, Patricia Marie GUION-FIRMIN, Annick CHARLEC.

En cours de séance : Gilbert COUTURIER.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Lucien SAINT-JEAN-THÉRÈSE à Patricia Athanase PALMONT, George GÉLIE à Thierry MARÉCHAL, Olivier JEAN-DENIS à Annick COMIER, Jenny DULYS-PETIT à Charles CARISTAN, Gwladys COLER à Claude BELLUNE, Joël Christine LINORD à Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Belfort BIROTA à Violaine DIAZ, Saint-Yves RANGOM à Maurice BONTÉ, Nicolas TELLE à Paulette RAPON.

En cours de séance : Kristelle RISAL à Gilbert COUTURIER.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Félix ISMAIN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Stéphane LORDELOT, Justin PAMPHILE, Pamela PATRON, Sainte-Rose CAKIN, Jean-Christophe BOULANGÉ, Germain DUTON, Laura LITADIER épouse VILLET, Chantal MAIGNAN, Christian RAPHA, Rose-Marie GÉNOT-PLESDIN, Jean-Michel Ulrich COTRÉBIL.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Bureau Communautaire du 14 septembre 2023 n°BC-09-2023-168 portant « Avis favorable sur le principe de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt pour la nouvelle stratégie territoriale multifonds – PO 2021-2027 » ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de 28 septembre 2023 n°CC-09-2023-218 portant « Approbation de l'engagement de CAP Nord Martinique dans la réponse à l'appel à candidature pour la stratégie territoriale multifonds dans le cadre du PO 2021-2027 » ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 28 mars 2024 n°CC-03-2024-058 relative au « Dossier de candidature à la stratégie territoriale multifonds 2021-2027 ».

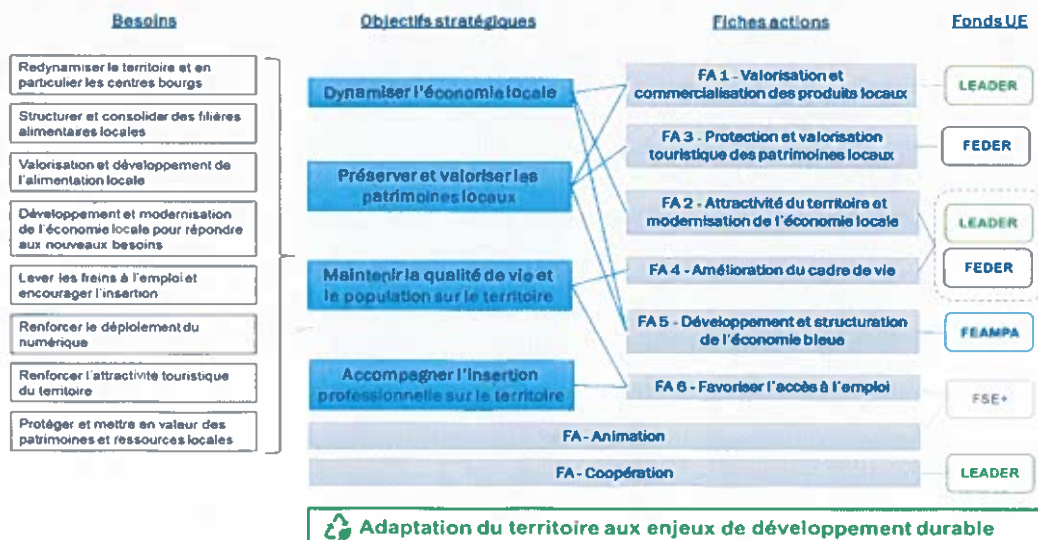
Considérant qu'à la suite de la présentation effectuée par le Cabinet BRL Ingénierie, le Conseil communautaire a, lors de la séance du 28 mars 2024, validé les principaux termes du dossier de candidature de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique) à l'appel à candidature à la stratégie territoriale multifonds 2021-2027 lancé par la CTM ;

Considérant que depuis cette date, plusieurs réunions se sont déroulées entre les EPCI de la Martinique, la CTM et son Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), le Cabinet EDATER ainsi qu'une réunion politico-technique avec Madame la conseillère exécutive Bénédicte DIGERONIMO le 4 juin 2024 ;

Considérant que ces différentes réunions amènent à modifier certains éléments par rapport à la décision du 28 mars 2024 ;

Considérant que le dossier de candidature est aujourd'hui réalisé, il reste cependant à modifier certaines fiches et certains points de la maquette financière. La stratégie doit être finalisée pour le 30 juin 2024 ;

Considérant que la stratégie se décline selon les axes ci-dessous :



Considérant que les travaux de conventionnement seront normalement réalisés à partir de juillet 2024 pour s'achever en septembre 2024 ;

Considérant le calendrier prévisionnel proposé :

30/06/2024	Finalisation de la stratégie
Septembre 2024	Procédure de recrutement des chargés de mission à CAP Nord Martinique
30/09/2024 :	Conventionnement CTM - CAP Nord Martinique - ASP
Novembre 2024 :	Démarrage de la stratégie territoriale et lancement d'appels à projet

Considérant le projet de maquette financière :

Libellé FA	Montant total	Fonds	Montant total par fonds	Type de porteur	Montant total par porteurs	Financement UE	Cofinancement public		Autofinancement porteur public ou privé	Répartition de la maquette
							Cofinancement CTM	Cofinancement CAP Nord		
FA 1 - Valorisation et commercialisation des produits locaux	1 333 333 €	LEADER	1 333 333 €	public	133 333 €	100 000 €	13 333 €	- €	20 000 €	12%
				privé	1 200 000 €	900 000 €	120 000 €	60 000 €	120 000 €	
FA 2 - Attractivité du territoire et modernisation de l'économie locale	2 000 000 €	LEADER	666 667 €	public	266 667 €	200 000 €	26 667 €	- €	40 000 €	18%
				privé	400 000 €	300 000 €	40 000 €	20 000 €	40 000 €	
		FEDER-5.2	1 333 333 €	public	533 333 €	400 000 €	53 333 €	- €	80 000 €	
				privé	800 000 €	600 000 €	80 000 €	40 000 €	80 000 €	
FA 3 - Protection et valorisation touristique des patrimoines locaux	1 333 333 €	FEDER-5.2	1 333 333 €	public	733 333 €	550 000 €	73 333 €	- €	110 000 €	12%
				privé	600 000 €	450 000 €	60 000 €	30 000 €	60 000 €	
FA 4 - Amélioration du cadre de vie	1 866 667 €	LEADER	533 333 €	public	240 000 €	180 000 €	24 000 €	- €	36 000 €	17%
				privé	293 333 €	220 000 €	29 333 €	14 667 €	29 333 €	
		FEDER-5.2	1 333 333 €	public	600 000 €	450 000 €	60 000 €	- €	90 000 €	
				privé	733 333 €	550 000 €	73 333 €	36 667 €	73 333 €	
FA 5 - Développement et structuration de l'économie bleue	600 000 €	FEAMPA	600 000 €	public	480 000 €	240 000 €	48 000 €	- €	192 000 €	5%
				privé	120 000 €	60 000 €	12 000 €	6 000 €	42 000 €	
FA 6 - Favoriser l'accès à l'emploi	2 666 667 €	FSE+	2 666 667 €	public	1 066 667 €	800 000 €	106 667 €	- €	160 000 €	24%
				privé	1 600 000 €	1 200 000 €	160 000 €	80 000 €	160 000 €	
Animation	1 333 333 €	FSE+	1 333 333 €	GAL	1 333 333 €	1 000 000 €	133 333 €	200 000 €	0	12%
Coopération	133 333 €	LEADER	133 333 €	GAL	133 333 €	100 000 €	13 333 €	20 000 €	0	1%
TOTAL	11 266 667 €					8 300 000 €	1 126 667 €	507 333 €	1 332 667 €	

Considérant la proposition d'embaucher deux chargés de mission Animation de la stratégie, qui viendront compléter l'équipe LEADER actuelle, déjà composée d'un Gestionnaire-Coordinateur et d'une Animatrice, dans la mesure où il y aura désormais 4 fonds (FEDER, FSE+, FEAMPA, FEADER) à mobiliser ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 :

D'approuver le principe d'un cofinancement de la maquette financière par CAP Nord Martinique à hauteur de 5% sur l'ensemble des fiches-actions pour les projets à caractère privé.

Article 2 :

D'approuver le principe d'automaticité de la subvention allouée par CAP Nord Martinique, étant entendu que le Comité de Sélection et de Programmation est souverain dans ses décisions et décideur final quant aux avis portés sur les projets. Par ailleurs CAP Nord aura à rédiger son propre règlement d'attribution.

Article 3 :

D'approuver la maquette financière sachant que la modification de l'enveloppe FSE+ de la fiche-action Animation de 2 M€, initialement prévu, passe à 1M€.

Article 4 :

D'approuver le principe de l'embauche de deux chargés de mission « Animation de la stratégie » dont les postes devront être créer ultérieurement.

Article 5 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 6 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 39

Contre : 00

Abstention : 00

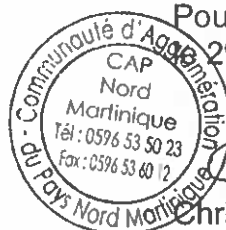
Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 22 juillet 2024

Pour le Président empêché,
2^{ème} Vice-Président



Christian PALIN